



**CONVOCATION ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE  
ET EXTRAORDINAIRE**

Madame, Monsieur, Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous informer que les assemblées générales ordinaire et extraordinaire de votre association auront lieu le **5 juillet 2019 à 19 heures au Caméléon à Pont-du-Château** à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**1/ Bilan Saison 2018/2019**

- Rapport moral et d'activité
  - Championnat de France Entreprises
- Rapport financier

**2/ Élection des nouveaux membres du CA**

**3/ La saison prochaine (2019/2020)**

- Projet du club
- Budget Prévisionnel

**4/ Modification des statuts**

**5/ Approbation du règlement intérieur**

**5/ Questions diverses**

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts, l'assemblée générale ne pourra **valablement délibérer que si un tiers des membres est présent ou représenté**. De plus, pour avoir le droit de voter, vous devez être à jour de votre cotisation.

Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire **représenter par un mandataire** (*à qui vous devez alors donner pouvoir de vous représenter conformément au document joint*). Ce pouvoir doit être détenu par le mandataire le jour de l'assemblée générale.

Enfin, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- Projet de statuts modifiés
- Règlement intérieur provisoirement entré en vigueur soumis à l'approbation de l'AG
- Un pouvoir à remplir si besoin

Nous vous prions, Madame, Monsieur, Chers adhérents,

Fait le 26/06/2019 à Pont-du-Château,

Le Bureau du CBC 63